

Comme vous avez pu le voir sous CCMS et par voie d'affichage, le centre de Bordeaux a été choisi par la Direction nationale pour devenir « site pilote » dans le cadre de l'évaluation des risques psycho-sociaux (RPS).

Pour ce faire, une enquête est menée par un cabinet externe PRÉSENCE CONSEIL pour établir un diagnostic des situations de risques psycho-sociaux.

Il est demandé aux **salariés VOLONTAIRES** de répondre à un questionnaire. Une véritable évaluation de notre mal-être sur le site de Bordeaux et de leurs conséquences ne peut être réalisée qu'à partir d'une participation massive. **LA PAROLE EST A NOUS !!!**

La communication CCMS précise que « **votre avis est primordial** », mais force est de constater que sur le terrain cela est **secondaire**. En effet, l'enquête débute le 04/07/2016 et nous avons constaté que sur certains plateaux, l'organisation pour y répondre n'est pas encore définie.

Nous vous rappelons, comme cela a été dit lors de la réunion extraordinaire du CHSCT le 23 juin

2016, en présence de l'Inspectrice du travail, **que le temps alloué pour répondre à l'enquête est du temps effectif et donc payé!!!**

Nous vous demandons de vous rapprocher de votre RPA ou responsable d'équipe afin de qualifier correctement votre pause rémunérée.

Nous tenons à rétablir la vérité concernant cette démarche :

- L'Inspection du travail du siège, dans un courrier adressé à la Direction nationale, le 17 février 2015, lui demande de transmettre la synthèse des démarches d'ores et déjà mis en œuvre par l'entreprise en matière d'évaluations des risques psycho-sociaux.

- Le CHSCT, par le biais des élus et mandatés CGT, n'a cessé de demander la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques, notamment psycho-sociaux, depuis plusieurs années. Cela n'était pas une priorité puisque nous avons été baladés de réunions en réunions sans qu'aucun plan d'action préventif ne soit mis en place, alors que c'est une OBLIGATION LÉGALE.

La CGT vous demande de participer massivement à ce questionnaire et de noter des commentaires sur les situations que vous vivez au quotidien. Soyez clairs en illustrant vos arguments par des exemples concrets. Le questionnaire étant anonyme, il est dans l'intérêt de chacun d'y répondre honnêtement afin que nos conditions de travail s'améliorent.